



Besançon le 17/03/2016

Monsieur le Président du CHSCT 25,

Dans le souci d'un bon dialogue social les membres du CHSCT demandent :

- Que les dates de séances soient fixées en concertation entre les représentants des 3 Directions concernées et les représentants des Organisations Syndicales.
- Que les Groupes de Travail préparatoires se tiennent sur la journée.
- Que les séances plénières se déroulent sur la journée complète et que le volume et l'importance des ordres de jour soient compatibles avec le temps de réunion. En cas de refus ou non respect de cette demande les Organisations Syndicales présentes se réservent le droit d'interrompre la réunion et demanderont la tenue d'un CHSCT complémentaire.
- Que la documentation soit suffisante et fournie dans le respect des délais et soit envoyée sous un format accessible à tous ou soit envoyée par courrier postal.
- Que le budget soit présenté de façon lisible par thème .
- Que les Procès Verbaux soient envoyés dans le délais impartis pour un souci de bon fonctionnement de l'instance. Pour information, pour l'année 2015, aucun procès verbal n'a été rédigé de janvier à septembre. Nous demandons que ces procès verbaux 2015 soient présentés le plus rapidement possible. Ce défaut a généré un mauvais fonctionnement du CHSCT et la non utilisation de tous les crédits.

Les représentants CGT, FO, Solidaires

